

L'ajournement

La situation est identique au Guatemala où des dizaines de milliers d'Indiens ont été massacrés au cours de la dernière décennie à cause de leur présumée association avec les guérilleros de ce pays, et où les crimes contre les droits de la personne continuent sous le gouvernement civil du président Vinicio Cerezo Arevalo.

Nous lisons la même chose dans l'édition d'aujourd'hui du *Toronto Star*. On a remarqué que les disparitions se continuaient depuis que le Guatemala s'est retrouvé sous un régime civil, et certains ont noté une nouvelle recrudescence des activités des escouades de la mort. Au cours du printemps, l'ambassade des États-Unis a indiqué que ces activités étaient deux fois plus nombreuses cette année que l'année dernière sous le même président.

Le ministre a également tort de dire que le Guatemala est un pays démocratique alors que le gouvernement y est lui aussi contrôlé par l'armée, une armée meurtrière et fasciste. Il ne se fonde sur rien lorsqu'il dit selon le *Citizen* d'aujourd'hui:

L'élection de Vinicio Cerezo à la présidence de ce pays a ouvert la voie au processus démocratique.

Il ne se fonde sur rien lorsqu'il dit:

En conséquence, et toujours convaincus que l'instabilité et la violence en Amérique centrale ont une origine économique et sociale, nous avons décidé de renouveler l'aide bilatérale du Canada au Guatemala. Nous croyons qu'il sera possible, avec de la prudence et de l'imagination, d'organiser un programme qui profite aux pauvres.

Cette déclaration n'est absolument pas fondée sur des faits réels. Le ministre ne m'a jamais communiqué les motifs des décisions qu'il a considérées pendant plus d'un an et qu'il vient maintenant d'annoncer.

Les violations des droits de la personne demeurent impunies. Que leur nombre soit un peu moins l'année dernière ou un peu plus cette année ne fait aucune différence au Salvador ou au Guatemala. Quand j'ai visité le Guatemala il y a un an et demi, j'ai vu le financement par le Canada d'une aide sous forme de maïs donné aux ONG guatémaltèques par l'entreprise des ONG canadiennes. J'ai vu un membre des patrouilles civiles distribuer ce maïs. En d'autres termes, l'argent canadien servait à consolider le pouvoir dictatorial de l'armée guatémaltèque.

● (1815)

Je félicite le ministre pour son intention de visiter l'Amérique centrale. Je crois que cette visite lui sera utile. J'espère qu'il visitera plus d'une fois l'Amérique centrale afin d'apprendre de première main ce qui s'y passe. J'espère qu'il reviendra sur sa décision d'aider le Guatemala et qu'il ne répètera pas l'erreur qu'il a commise dans le cas du Salvador, c'est-à-dire qu'il ne financera pas l'armée qui contrôle le Guatemala.

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame la Présidente, la Chambre des communes, j'ai toujours considéré que c'était une tribune extraordinaire, mais il faut quand même faire attention face aux accusations que l'on peut porter. Il est évident qu'il doit y avoir des faits vérifiables dans les propos qu'a tenus mon honorable collègue, mais il faut les remettre dans la pensée générale et dans la politique générale du gouvernement.

Les violations des droits de la personne doivent être punies. Je pense qu'en général, madame la Présidente, on peut affirmer cela à la Chambre des communes, mais entre dire cela et l'appliquer, il y a une marge, et cette marge-là justement . . . le

secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) tente par tous les moyens diplomatiques possibles de faire en sorte que les droits de la personne soient respectés. Nous sommes un gouvernement qui a des relations très étroites avec tous les organismes qui déplorent ces faits et nous les suivons de près. Nos programmes d'aide, madame la Présidente, sont faits pour réduire des inégalités. Et je pense qu'en fonction de cela, si on fait son programme d'aide uniquement en fonction des violations des droits de la personne, on peut très bien en arriver à faire des erreurs qui ne nous permettraient pas de rencontrer l'objectif premier, atténuer les inégalités.

Que les violations doivent être punies, cela est une affirmation qui se dit mais qui se vit de façon différente. Nos programmes visent à réduire ces inégalités, et très bientôt, d'ailleurs la semaine prochaine, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ira dans ces pays d'Amérique centrale pour vérifier et je peux vous dire pour vérifier et pour discuter avec les autorités. C'est peut-être une façon sur laquelle mon collègue n'est pas tout à fait d'accord, mais je pense qu'à la lumière de sa visite, et cela va me faire plaisir de participer également à cette visite et à ces discussions, mais je pense qu'à la lumière de cette visite et à la lumière surtout des discussions que le secrétaire d'État va avoir, des points vont être clairement établis.

J'ai déjà participé à des rencontres similaires et je peux vous dire que là-dessus il y a une panoplie de moyens possibles. On peut arriver à la Chambre et dénoncer violemment. On ne règle rien au Salvador, au Nicaragua ou dans d'autres pays ici. C'est une tribune quelquefois très spéciale que l'on peut faire, mais je pense qu'il y a d'autres moyens et sous ce couvert-là on ne doit pas diminuer son aide. Au contraire, notre aide est faite pour diminuer des inégalités. Et des exemples comme mon collègue en a donnés, cela peut être vrai. Il y en arrive dans tous les pays, y compris au Canada, où il y a des gens qui vont tenter par tous les moyens de profiter d'un système. C'est vrai. Mais de là à condamner de façon diplomatique et à faire des déclarations à la Chambre juste pour le déclarer . . . on préfère des solutions beaucoup plus efficaces.

● (1820)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL—LA VILLE DE MONTRÉAL—L'OCTROI DE 25 MILLIONS DE DOLLARS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT—L'AIDE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):

Madame la Présidente, mon intervention ce soir fait suite à une question posée au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. de Cotret) et ministre responsable supposément pour la région de Montréal au niveau du développement économique. Je pense bien, pour le rappeler, il y a deux ans dans l'est de Montréal à la suite de l'annonce de la fermeture des entreprises suivantes: la Bombardier, la Canadian Steel Wheel, Laforge, Daoust, La Parisette, la Vickers, j'avais mis sur pied avec les intervenants politiques provinciaux, municipaux et aussi des citoyens et des syndicats, un comité de survie pour éviter la perte de 5 000 emplois dans l'est de Montréal.

A ce moment-là, le gouvernement conservateur avait réagi à la suite de revendications faites; on se rappelle aussi, à la fermeture de la raffinerie Gulf dans ce dossier de l'est de Montréal, qu'à ce moment-là le gouvernement avait annoncé deux comités, ce qu'on appelait le Comité Picard. Il y avait trois